



PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'enquête publique unique portant sur une demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.123-1 et R.123-1 et suivants et L.181-9 à L.181-12 du code de l'environnement, une demande de déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité du document d'urbanisme de Montivilliers et une enquête parcellaire en vue de l'extension du réseau tramway de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole sur le territoire des communes du Havre, d'Harfleur et de Montivilliers.

COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Il est procédé du **lundi 23 septembre 2024 à 9 h au vendredi 25 octobre 2024 à 18 h**, soit pour une durée de trente-trois jours consécutifs, à **une enquête publique unique portant sur une demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.123-1 et R.123-1 et suivants et L.181-9 à L.181-12 du code de l'environnement, une demande de déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Montivilliers et une enquête parcellaire en vue de l'extension du réseau tramway sur le territoire des communes du Havre, d'Harfleur et de Montivilliers.**

Le projet d'extension du réseau de tramway de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole correspond à la création d'une nouvelle liaison en transports en commun entre Le Havre (quartiers sud et gare), Harfleur et Montivilliers. Il consiste à mettre en place 14 km d'infrastructure nouvelle (dont 5,3 km implantés sur l'emplacement du réseau ferré existant) et à desservir 19 stations voyageurs sur son parcours.

Cette enquête se déroule sur le territoire des communes du Havre (siège de l'enquête), d'Harfleur et de Montivilliers.

Toutes les informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès des représentants de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, à l'adresse : <https://www.tramwaylehavremetro.fr> (Rubrique Les infos pratiques / Contactez-nous).

En vue de conduire l'enquête publique, le président du tribunal administratif de Rouen a constitué une commission d'enquête.

M. Laurent HONDO, ingénieur transport exploitation SNCF, en retraite, est désigné en qualité de président de la commission d'enquête.

Mme Anne PAGEL-VENABLES, ingénieure, en retraite, et **M. Bernard LOUIS**, géomètre expert urbaniste, en retraite, sont désignés en qualité de membres titulaires.

Mme Sylvie BONHOMME, professeur, en retraite, est désignée en qualité de suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier comportant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale et des collectivités territoriales et de leurs groupements sont consultables en version papier **aux mairies du Havre (siège de l'enquête), d'Harfleur et de Montivilliers, au Centre Culturel et Associatif La Forge à Harfleur, à la mairie annexe de Gravelle au Havre et à la maison municipale Brindeau au Havre aux jours et heures habituels de leur ouverture au public.**

Le dossier d'enquête est également consultable :

- sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime : <https://www.seine-maritime.gouv.fr> (Actions de l'État – Environnement et prévention des risques – Enquêtes publiques et consultations du public – Enquêtes publiques – Déclaration d'utilité publique – Projet d'extension du réseau de tramway de la CU Le Havre Seine Métropole) dès l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci ;
- à l'adresse suivante : <https://participation.proxiterritoires.fr/extension-reseau-de-tramway-le-havre> dès l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci ;
- sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime – Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'utilité publique et de l'environnement, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et après avoir demandé au préalable un rendez-vous à l'adresse mail suivante : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr en précisant en objet « demande de rendez-vous pour le projet d'extension du réseau de tramway de la CU Le Havre Seine Métropole » ou en téléphonant au 02 32 76 51 74 ou au 02 32 76 53 92.

La commission d'enquête assure quinze permanences afin de recevoir les observations du public aux lieux, jours et heures suivants :

- **lundi 23 septembre 2024 de 9h à 12h** à la mairie du Havre,
- **mercredi 25 septembre 2024 de 14h à 17h** à la mairie de Montivilliers,

- **samedi 28 septembre 2024 de 9h à 12h** à la Taillanderie – Centre Culturel et Associatif La Forge, rue Frédéric Chopin à Harfleur,
- **mardi 1^{er} octobre 2024 de 9h à 12h** à la mairie annexe de Gravelle au Havre,
- **jeudi 3 octobre 2024 de 9h à 12h** à la maison municipale Brindeau au Havre,
- **samedi 5 octobre 2024 de 9h à 12h** à la mairie du Havre,
- **mardi 8 octobre 2024 de 17h à 20h** à la Taillanderie – Centre Culturel et Associatif La Forge, rue Frédéric Chopin à Harfleur,
- **jeudi 10 octobre 2024 de 9h à 12h** à la mairie Montivilliers - Salle des Mariages,
- **vendredi 11 octobre 2024 de 16h à 19h** à la mairie de Montivilliers,
- **mercredi 16 octobre 2024 de 14h à 17h** à la mairie d'Harfleur, Salle de Réunion de l'Hôtel de Ville,
- **vendredi 18 octobre 2024 de 17h à 20h** à la mairie du Havre,
- **samedi 19 octobre 2024 de 9h à 11h30** à la mairie de Montivilliers,
- **lundi 21 octobre 2024 de 13h à 16h** à la maison municipale Brindeau au Havre,
- **mercredi 23 octobre 2024 de 13h30 à 16h30** à la mairie annexe de Gravelle au Havre,
- **vendredi 25 octobre 2024 de 15h à 18h** à la mairie du Havre - clôture de l'enquête.

Les observations et propositions du public peuvent être déposées :

- **sur le registre dématérialisé** disponible à l'adresse suivante pendant toute la durée de l'enquête : <https://participation.proxiterritoires.fr/extension-reseau-de-tramway-le-havre>
- **sur les registres papier disponibles en mairies du Havre, d'Harfleur et de Montivilliers, au Centre Culturel et Associatif La Forge à Harfleur, en mairie annexe de Gravelle et à la maison municipale Brindeau aux jours et heures habituels de leur ouverture au public.**
- **par courrier électronique** pendant toute la durée de l'enquête à : extension-reseau-de-tramway-le-havre@mail.proxiterritoire.fr
- **par courrier en mairie du Havre** (siège de l'enquête - 15-17 Place de l'Hôtel de ville 76600 Le Havre) en précisant que ce dernier est adressé à «M. le président de la commission d'enquête - projet d'extension du réseau de tramway de la CU Le Havre Seine Métropole».

Les dépositions peuvent se faire pendant toute la durée de l'enquête de manière anonyme ou non. En cas de déposition non anonyme, le public est informé que les données sont susceptibles d'être mises en ligne avec le rapport d'enquête.

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête en mairies du Havre, d'Harfleur et de Montivilliers, à la préfecture de la Seine-Maritime (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement) et sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr).

L'autorité compétente pour prendre les décisions à l'issue de l'enquête publique est le préfet de la Seine- Maritime pour la demande d'autorisation environnementale, la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme et l'enquête parcellaire.

Conformément à l'article L.122-6 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, la déclaration d'utilité publique emportera, s'agissant des immeubles soumis au statut de la copropriété, le retrait des emprises des parcelles impactées de la copropriété.

Le présent avis sera affiché en mairies du Havre, d'Harfleur et de Montivilliers, au Centre Culturel et Associatif La Forge à Harfleur, en mairie annexe de Gravelle au Havre, à la maison municipale Brindeau au Havre ainsi que sur le site concerné par le projet.